

FICHE DE POSTE

Infirmier de santé au travail (H/F)

AMET Santé au Travail est un service de prévention en santé au travail interentreprises. Il dessert plus de 10 000 entreprises et suit plus de 154 000 salariés. L'AMET dispose de 19 centres, employant 34 médecins du travail, 22 infirmiers en santé au travail et 22 préventeurs.

Ce que nous recherchons

Formation : DIUST ou licence

- Expérience professionnelle en santé au travail exigée de 7 à 10 ans
- Capacité à travailler en autonomie, dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire, sous l'autorité du Médecin du travail du périmètre
- Capacité à prendre des initiatives, faire preuve de dynamisme, d'enthousiasme, d'écoute et d'adaptabilité



Villepinte (93)



CDI



Dès que possible



Pôle médical



RTT, 13^{ème} mois, CSE et primes

Vos missions

L'infirmier(e) en santé au travail effectue dans le cadre de ses missions déléguées par le médecin du travail ou de son rôle propre

- Des actions de prévention, de dépistage et d'éducation auprès des salariés et des entreprises
- De la traçabilité des expositions professionnelles
- Réaliser les visites d'information et de prévention (initiales et périodiques) et les visites intermédiaires des salariés en SIR • Réaliser le curriculum laboris (traçabilité des expositions)
- Écouter et apporter une aide et un soutien psychologique

Selon les objectifs définis par l'Equipe en corrélation avec les axes de prévention définis dans le projet de service

- Visite des lieux de travail
- Connaissance des postes de travail
- Rédaction de la fiche d'entreprise
- Études de poste et des conditions de travail

Rédaction d'un rapport écrit et validation par le médecin avant diffusion

- Participation aux réunions de CSSCT
- Sensibilisation sur les thématiques de santé et d'hygiène
- Suivi des préconisations du médecin du travail
- Participer au débriefing périodique

Vaccination : réalisation sur ordonnance du médecin des vaccinations recommandées ou obligatoires conformément au protocole de vaccination

Reporting – Traçabilité

- Chaque intervention fait l'objet d'un échange avec le médecin afin d'assurer la transmission et le suivi
- Élaboration du rapport annuel infirmier
- Participer à la rédaction du rapport annuel d'activité du médecin
- Suivre les indicateurs d'activité définis par l'équipe locale de santé travail

Vous êtes intéressé(e) ? N'hésitez pas à envoyer votre dossier de candidature (CV et lettre de motivation) à notre pôle RH : rh@amet.org